



Ce texte en langage clair explique les difficultés de Pierre pour se soigner et propose une liste de lieux de soins accessibles.

Situation imaginée par le Groupe Permanent Inégalité Santé Précarité de la CRSA, à partir de situations vécues, dans l'objectif d'améliorer l'accès aux soins urgents.

Je m'appelle Pierre.

J'ai 55 ans et je vis seul.

Je n'ai pas de travail
et je n'ai pas beaucoup d'argent.



Je suis locataire d'une petite maison.
J'habite à la campagne, loin d'une grande ville.
J'habite à 30 km de la ville de Mayenne.
J'ai besoin de ma voiture pour me déplacer.
Je suis isolé, je ne vois personne.
Je suis souvent triste.

Mon médecin traitant vient de partir à la retraite.

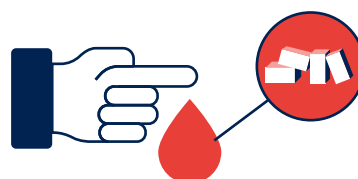
J'ai retrouvé un médecin traitant il y a peu de temps.

Mais ce médecin traitant :

- travaille dans un village un peu plus loin,
- m'accueille et me voit tous les 3-4 mois.



Je suis malade : j'ai du diabète.



Le diabète est une maladie.

C'est quand le sucre dans le sang est trop élevé.

Avoir trop de sucre dans le sang peut être dangereux pour la personne.

Voici mes besoins :



Pour contrôler mon diabète,
je dois voir mon médecin traitant souvent.



J'ai besoin de prendre des médicaments tout le temps.



Pour bien suivre mon traitement, j'ai besoin de conseils.



En cas de problème, je dois être aidé en urgence
et orienté vers un lieu de soins adapté.



J'ai besoin de parler avec des personnes qui m'écoutent
et qu'elles fassent le lien avec mon médecin traitant.

Voici mes problèmes :

1



Pour soigner mon diabète, je dois dépenser beaucoup d'argent :

- pour aller chez le docteur, je dois utiliser ma voiture,
- pour certains soins, je dois avancer les frais et me faire rembourser après.

2



Je ne sais pas où trouver à côté de chez moi :

- une personne qui me donne les bonnes informations,
- un endroit où je peux être bien soigné.

Voici une solution : je vais à la pharmacie à coté de chez moi.

Le pharmacien peut me donner toutes les informations.

Le pharmacien peut m'expliquer :

- où aller pour me soigner près de chez moi,
- comment aller chez un médecin, avec un rendez-vous,
- comment aller dans un centre de soins, sans rendez-vous.



Attention, pour bien répondre à mes besoins :

Le pharmacien peut :

- prendre le temps de bien m'expliquer les choses,
- être formé pour bien écouter et aider les personnes en difficulté, comme moi,
- bien connaître les endroits pour me soigner autour de chez moi,
- faire du lien avec mon médecin traitant sur ma situation.



Pour accéder à d'autres lieux de soins pour me soigner autour de chez moi :

Si je suis malade et :

- que mon médecin traitant n'est pas là,
- que le cabinet de mon médecin est fermé le soir ou le week-end,
- que ma situation ne nécessite pas d'aller aux urgences de l'hôpital.



Je peux :

- demander conseil à mon pharmacien,
- demander conseil à un autre professionnel de santé,
- appeler le 15 pour demander conseil.

Le 15 est le numéro de téléphone
qui donne accès au Samu (service d'aide médicale urgente).

Le 15 et les professionnels de santé
peuvent m'aider à trouver un autre lieu de soins.



Vignette 1

Ces lieux de soins peuvent être :

- une maison médicale de garde,
- un centre de soins sans rendez-vous,
- une Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS).



Dans ces différents lieux de soins,
les professionnels de santé m'accueillent et me soignent.



Ces lieux de soins doivent être facilement accessibles en transport.
Mais, les informations pour trouver ces lieux ne sont pas faciles à trouver.
Si je ne sais pas comment y aller,
je peux appeler le 15 pour demander conseil.



Les bénéfices pour moi :

Les professionnels de santé des différents lieux de soins
travaillent tous ensemble.

Ils se parlent pour bien comprendre ma situation.

Ils partagent les informations nécessaires pour m'aider au mieux.

Leur objectif est de faire ce qui est le mieux pour ma santé.

- Je pourrai être aidé pour suivre mon traitement.
- Je pourrai mieux me soigner à côté de chez moi.